



“Pour des métiers autour de l’aménagement de l’espace, de la protection des milieux naturels, de l’agriculture et du vivant”

BAC TECHNOLOGIQUE STAV

Sciences et Technologies de l’Agriculture et du Vivant

Pour qui ?

Élèves de 2nde Générale et Technologique

Pourquoi ?

Associant matières générales et techniques, le Bac STAV permet l’acquisition d’une culture humaniste, scientifique et technologique.



Pour quels métiers ?

Métiers de l’agriculture, de la production, de l’élevage, de l’environnement, de l’agroalimentaire.

Les débouchés varient en fonction de la filière d’études choisie et du niveau d’études atteint : exploitant agricole, contrôleur laitier, conseiller en chambre d’agriculture, technicien ou concepteur paysagiste, technicien ou ingénieur forestier, etc.

Dans l’agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre.

Dans l’environnement, c’est le traitement de l’eau et des déchets qui offre le plus de débouchés.

Autres métiers : technicien d’aménagements paysagers, chargé de gestion des espaces verts ou de développement local.

Au programme	En 1ère et Term STAV
Enseignements généraux et scientifiques	 31h par semaine - Français 3h30 (en première) - Philosophie 2h (en terminale) - LV1 et LV2 : Anglais et Espagnol 3h30 - EPS 2h - Histoire-Géographie 1h30 - Éducation socioculturelle 1h - Mathématiques-informatique 3h30 - Accompagnement personnalisé 2h - Pluridisciplinarité 2h30
Enseignements de spécialités	- Gestion des ressources et de l'alimentation (physique-chimie, biologie-écologie) 6h45 En Première : - Territoires et sociétés (SES, ESC) 2h30 - Technologie (Agronomie, Zootechnie) 3h En Terminale : - Territoires et technologie (SES, Agronomie, Zootechnie, Équipement) 4h30
Options facultatives	 2 ou 3h - Hippologie et Équitation 3h - Section européenne en anglais 2h (Biologie-écologie-SES ou Agroalimentaire ou tourisme) - Option Pratiques Sportives 3h
Stage en entreprises et stages collectifs	 5 semaines en individuel sur 2 ans 3 semaines de stages collectifs

Modalités de l'examen :

Le diplôme s'obtient pour 60% lors des épreuves terminales (dont grand oral) et pour 40 % en contrôle continu. Épreuve anticipée de français en classe de première.

Après le bac technologique :

Poursuite d'études vers le cycle supérieur court ou long. Procédure **Parcoursup** en : BTS, BUT, universités, classes préparatoires véto, école d'ingénieur, ...

Tous les BTS de l'enseignement agricole ou les formations BTS de l'Education nationale

Par exemple ...

BTSA Aménagement paysager

BTSA Gestion et protection de la nature

BTSA Bioqualim

BTSA Métiers du végétal

BTSA Agronomie et cultures durables

BTSA Viticulture-Oenologie

BTSA ACS'AGRI (Analyse et Conduite de l'Entreprise Agricole)

BTS Techniques et services en matériels agricoles (TSMA)

BUT une spécialité est à signaler : génie biologique ([parcours agronomie](#), en particulier).

Écoles spécialisées qui préparent à un diplôme professionnel. Accès sur concours ou dossier.

Écoles d'ingénieurs post-bac qui préparent au domaine de l'agriculture.

Conditions d'admission :

- Au lycée : admission en classe de 1ère après une 2nde GT de l'Education Nationale ou de l'Agriculture.
- Au collège, formulez le vœu d'orientation : STAV 1 (procédure Affelnet).
- Possibilité de réaliser un **mini-stage** (ou stage d'immersion) de découverte au lycée La Brie (1 journée) : demander ou télécharger la fiche sur le site du lycée et la remettre à son professeur principal.
- Prendre contact avec le lycée La Brie 05 53 74 42 42 - legta.bergerac@educagri.fr



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine avec un internat favorisant le travail de groupe et l'entraide
- Participation aux animations du territoire
- Interventions et visites dans le cadre des études en pluridisciplinarité
- Stages possibles à l'étranger en 1ère bac pro
- Mobilité collective à l'étranger
- Test TOIEC Bridge*
Ce test évalue les compétences de compréhension écrite et orale en anglais utilisé dans un contexte professionnel pour les niveaux débutants et intermédiaires
- Section Européenne à partir de la 1e Bac pro, avec des cours sur le tourisme et l'alimentation en anglais



Tarif :

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a mis en place la tarification solidaire, à partir de la rentrée de septembre 2025 : consulter le site internet : naqui.fr/tarification-solidaire

Flashe moi



Informations et inscriptions :

 05 53 74 42 42

 www.perigord.educagri.fr

 legta.bergerac@educagri.fr

1869 route du Château

24240 Monbazillac

Etablissement public de Dordogne : AGRO CAMPUS PERIGORD